

Décision

Générale

colonial

Décision n° 353 MUTATIONS

n° 353

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

10 novembre 1913

Numéro JO

n° 205 du 30/11/1913

Date du numéro

30 novembre 1913

TEXTE INTÉGRAL

M. Léveillé, commis des Affaires Indigènes, est adjoint aux administrateurs chargés des fonctions de juger aux Tribunaux Indigènes du 12e et du second degré.